

# COMMUNE DE PAVANT

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU vendredi 29 janvier 2010

L'an deux mil dix, le, vingt neuf janvier à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la salle de la Mairie sous la présidence d' Olivier CASSIDE, Maire.

PRESENTS : Mme FOURNIER Isabelle, MRS CASSIDE Olivier, BOURJAT Frederic, CHOUAKRI Samyr, ANGOT Pascal, CESARION Jean-Marie, CHAUVIN Guy, LEMONNIER Franck, MARI-LLORIA Vincent

formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé M. NICOT Christophe

Absents excusés: M JOLY Patrick, M CROHIN Patrick

Procuration : M HERICOURT donne procuration à Mme FOURNIER

M CHARLES donne procuration à M CASSIDE

Secrétaire de séance : Olivier CASSIDE

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 20h30 heures

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.

### **MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Demandes de subventions**

##### **Création parking rue Jean Jaurès**

Suite à l'acquisition du terrain de Melle RAMOS, situé rue Jean Jaurès le Maire propose la création d'un parking qui permettrait de garer 6 véhicules, de désengorger le stationnement et de rendre le trafic plus sûr. La société Vallet Saunal ayant établi un devis de 8 100€ HT, il propose de demander une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police et au titre de la DGE. Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent la création d'un parking rue Jean Jaurès, chargent le Maire de procéder à une demande de subvention au titre de la DGE et de la répartition des amendes de police, d'obtenir d'autres propositions et l'autorise à signer un devis après sélection de la meilleure offre.

##### **Acquisition d'un véhicule utilitaire**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de faire l'acquisition d'un véhicule utilitaire, charge le Maire de procéder à une demande de subvention au titre de la DGE sur la base d'un montant HT de 16000 euros et l'autorise à signer un devis après sélection de la meilleure offre.

#### **Encaissement chèque**

Le conseil municipal accepte l'encaissement d'un chèque de 8.28 euros relatif à un remboursement des cotisations 2009 du CNAS.

#### **Révision des statuts de l'USESA**

Le changement de siège social de l'USESA implique une modification des statuts conformément aux dispositions du code Général des Collectivités Territoriales stipulant que toute modification statutaire est soumise à l'approbation des communes membres. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, d'accepter la révision de l'article 3 des statuts de l'USESA, fixant le siège social Ferme du Rû Chailly à Fossoy 02650.

#### **Délégation de signature : Contrat Global sur l'Eau**

Monsieur le Maire expose que la rédaction du contrat global sur l'eau, établi par la communauté de communes, est en cours de relecture à l'agence de l'eau et qu'il devra être signé, dès son retour par l'ensemble des parties. A cet effet, il est demandé que chaque conseil municipal de la communauté de communes, prenant part au contrat, autorise son maire à le signer. Après en avoir délibéré les membres présents acceptent de donner une délégation de signature au Maire

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Dématérialisation des actes administratifs**

Monsieur le Maire explique que la dématérialisation des actes administratifs est une obligation pour le 31 janvier 2010 et qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur le choix du prestataire. La communauté de communes a lancé une consultation auprès d'entreprises et la société AGEDI a proposé la meilleure offre dans le cadre d'une commande groupée de l'ensemble des communes. Après avoir délibéré, les membres présents décident par 7 voix d'attendre un retour

d'expérience plus conséquent avant de mettre en œuvre la télé transmission des actes administratifs communaux et du CCAS.

### **Tarifs bibliothèque**

Suite à la réunion de la commission de la bibliothèque, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas répercuter le coût du service à la population, seule l'adhésion à la bibliothèque sera à la charge des usagers.

### **Création d'une Zone de Développement Éolien par la Communauté de Communes**

Le Maire présente à l'assemblée le dossier de synthèse établi par la communauté de communes, résumant le projet de la création d'une Zone de Développement Éolien (ZDE) qui s'inscrit dans le cadre réglementaire de la loi du 13 juillet 2005. Le projet éolien de la Picoterie, sur la commune de Charly sur Marne qui a été autorisé en 2007 et mis en service en 2008 a reçu les avis favorables des services de l'Etat qui demande l'avis des communes limitrophes.

Après délibération, le conseil municipal émet à la majorité (6 POUR, 1 CONTRE, 4 ABSTENTIONS) un avis favorable à la création de cette ZDE.

### **Tarifs location salle polyvalente**

Ce point sera représenté lors du prochain conseil municipal

### **Convention ATESAT**

Monsieur le Maire expose que la convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) signée avec la DDE en 2007 a expirée à la fin de l'année 2009 et que pour continuer de bénéficier des prestations d'ATESAT telle que :

L'assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière

La gestion du tableau de classement de la voirie

L'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 30 000 € HT et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000 € HT sur l'année. Il convient de la renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De demander à bénéficier de l'Aide Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.) pour l'année 2010 avec possibilité de renouvellement deux fois par tacite reconduction

D'approuver la convention en souscrivant à l'ensemble des options proposées

D'autoriser le Maire à signer cette convention fixant les modalités d'intervention de la DDE dans ce cadre.

### **Convention fourrière**

Suite à la proposition de la SPA de signer une convention avec la commune relative à la divagation des animaux et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, comme par le passé, de ne pas accepter cette convention compte tenu des tarifs excessifs.

### **Personnel communal, création de poste**

Suite à l'augmentation constatée de la fréquentation de la cantine depuis plusieurs semaines, il est proposé de recruter une personne en CUI( contrat universel d'insertion),le contrat sera signé pour une durée de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois, la durée hebdomadaire de 20 heures sera répartie entre la cantine (8 heures) et des travaux de secrétariat (12 heures),

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité de procéder au recrutement et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents

### **Dépenses d'investissement anticipées**

Monsieur le Maire expose que le budget primitif 2010 ne sera pas voté avant le 15 mars et que certaines opérations d'investissement doivent démarrer au cours du 1<sup>er</sup> trimestre afin de ne pas retarder l'exécution des projets. A cet effet, il propose d'appliquer les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant d'engager et de mandater les dépenses d'investissement de 2010 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2009.. Il rappelle que ces dépenses ont fait l'objet d'une délibération antérieure Après en avoir délibéré, les membres présents autorisent le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 31 400.00 € TTC

## Questions diverses

### Demande de coupe de bois

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande d'autorisation de coupe de bois sur pied sur les parcelles communales. Après en avoir débattu il est décidé que ceci devait faire l'objet d'un travail en commission afin d'en fixer les modalités.

### USEDA, éclairage public

Monsieur le maire expose le résultat d'une étude concernant l'optimisation de la facture énergétique de la commune, aux vues des résultats il apparaît que les investissements à réaliser sont importants au regard de l'économie dégagée.

### ATESAT, compte rendu de la dernière visite

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la convention ATESAT, l'inspection de la voirie a été effectuée par les services de la DDE et que le rapport nous est parvenu.

Madame Fournier indique qu'elle souhaiterait obtenir les états de « restes à recouvrer », au 31/12/2009

Monsieur Mari-Lloria demande si une solution a été trouvée, concernant la question des fumeurs qui utilisent les issues de secours de la salle polyvalente. Monsieur le Maire lui indique que cette question sera solutionnée durant les travaux en commissions.

Monsieur Mari-Lloria désire connaître l'avancement de la réorganisation du stationnement de la rue Jean Jaurès, Monsieur Bourjat indique que les réflexions et mesures sont en cours. Monsieur Casside précise que suite au diagnostic sécurité il faudra prévoir un aménagement de l'entrée du village coté Pisseloup afin de lutter contre la vitesse.

Monsieur Chauvin demande si l'appartement de la mairie est loué, il lui est répondu que non.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Vu par nous, Olivier CASSIDE, Maire de la commune de PAVANT pour être affiché à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

Le Maire,  
O. CASSIDE

F. HERICOURT

F. BOURJAT

P. ANGOT

Pouvoir à I. FOURNIER

F. CHARLES

Pouvoir à O. CASSIDE

G. CHAUVIN

I. FOURNIER

P. JOLY

abs

F. LEMONNIER

P. CROHIN

V. MARI-LLORIA

S. CHOUAKRI

abs

C. NICOT

abs